



Compte rendu de la CAP des secrétaires administratifs et assistants sociaux du ministère de l'agriculture et de la pêche du 1^{er} octobre 2008

Intervention préalable des représentants FSU

Le ministre a présenté la semaine dernière son projet de loi de finances 2009, y figure la répartition des effectifs par catégories et filières.

On constate aisément que les catégories B et C administratives et techniques sont les plus touchées, dont 246 équivalents temps plein travaillés dans la filière administrative sur 650 suppressions.

Cela ne sera pas sans conséquence sur les services et les personnels. Travail à flux tendu, augmentation de la charge de travail, dégradation des conditions de travail : le prix à payer sera lourd et l'inquiétude des personnels est bien réelle, les assemblées générales d'information sur la RGPP organisées par les directeurs en administration centrale et dans les services déconcentrés n'y changeront rien.

Dans le secteur de l'enseignement si la rentrée scolaire a été assurée, les risques que fait peser le non remplacement des départs à la retraite pour la gestion courante des établissements sont eux aussi bien réels.

La FSU dénonce une fois encore une vision purement comptable de la RGPP.

Dans les services, les personnels traduisent la RGPP par « réduction généralisée des petits personnels », éloquent, non !

La note de service du 26 septembre concernant la campagne de primes 2008, inclue un tableau fixant les montants des apports individuels par secteur, corps et grade. Nous nous étonnons, alors que nous attendons une nouvelle réunion de travail sur l'harmonisation des primes que ce tableau paraisse. L'an passé, cette note était sortie sans celui-ci, et les montants affichés uniquement après concertation avec les organisations syndicales.

Quand comptez-vous réunir les OS sur ce sujet ? Quelle marge sur le solde du budget 2008 ?

Nous souhaitons, pour terminer un point d'information sur la refonte de la grille indiciaire de la catégorie B ?

Réponses de l'administration

► Sur les conséquences de la RGPP sur les personnels :

L'administration a axé sa réponse presque uniquement sur la mobilité des personnels. Pour les prochaines mobilités, il y aura toujours 2 cycles annuels pour les deux ministères (MEEDDAT et MAP) avec pour chaque cycle 2 listes de postes distinctes accessibles à tous les agents quel que soit le ministère d'appartenance. Le MEEDDAT proposera 1 cycle supplémentaire de mobilité dans l'année avec proposition des postes aux agents des 2 ministères.

Pour le reste, l'administration des deux ministères planche dans un groupe de travail à caractère permanent sur tous les autres sujets intéressant le personnel, tel les règlements intérieurs des directions, les dispositifs sociaux...

Bien entendu, l'administration ne minimise pas l'effet d'inquiétude que ces transformations considérables et rapides peuvent susciter.

► Sur les postes vacants non pourvus

L'administration nous rappelle que la notion de postes vacants a évolué depuis la LOLF. Elle n'a plus d'existence juridique. Aujourd'hui, on raisonne en plafonds d'emplois et en masse salariale, sans lien avec le nombre d'agents. Dans ce cadre, les ouvertures de postes sont décidées en fonction de la capacité de la structure à accueillir et rémunérer.

A méditer, vu les restrictions imposées !

► Sur l'harmonisation des régimes indemnitaires

La note de service sortie en septembre fait effectivement état des montants d'apports individuels. Ce sont ceux de l'an passé, l'administration dans sa capacité à intervenir a choisi la consolidation de ce qui avait été obtenu.

La Fonction publique va proposer un nouveau dispositif : l'indemnité de fonction et de résultats dont une part sera liée à la fonction prenant en compte la technicité du poste, son exposition, ses contraintes... (avec modulation possible dans une fourchette de 1 à 6) et l'autre part liée à la manière de servir des agents. La filière administrative sera de toute évidence la première à être soumise à ce nouveau dispositif.

La FSU considérant que l'administration ne répondait volontairement pas à la question posée a insisté pour obtenir une réponse claire sur la continuation du processus d'harmonisation engagé compte tenu du poids financier que représente la fusion des corps des IGREF et des Ponts pour le ministère. La FSU a insisté sur le fait que les autres personnels du ministère ne devaient pas être pénalisés par celle-ci, ni en terme de déroulement de carrière et d'harmonisation des régimes indemnitaires.

L'administration nous a affirmé que cette fusion GREF et Ponts ne serait pas financée sur le retour aux agents des gains de productivité liés aux réductions d'ancienneté. Pour autant le processus d'harmonisation des montants de primes est interrompu.

► Sur la refonte des grilles de la catégorie B type

L'administration n'avait pas d'éléments à nous apporter.

La FSU a insisté sur l'urgence de cette refonte mais pas n'importe comment. Nous avons d'ores et déjà demandé que les passages de grade présentent un réel avantage pour les agents, dénonçant le ridicule du gain indiciaire induit par un avancement de grade pour nombre d'agents promus (souvent 2 points, soit un peu plus de 9 euros brut mensuel) et une cadence d'avancement d'échelon quasi identique.

Certains agents paient d'ailleurs aujourd'hui cet état de fait lorsqu'un avancement de grade leur est refusé pour cause de gain insuffisant avant leur départ à la retraite. Cette situation est intolérable !

Promotions au grade de secrétaire administratif de classe supérieure des S.A. au titre de l'année 2008

Au titre de la LOLF, les promotions interviendront à la date du 1er Juillet 2008

En application du décret n° 94-1016 du 18 novembre 1994 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs, sont promouvables les fonctionnaires ayant atteint le 7ème échelon de la classe normale depuis au moins deux ans et qui justifient de cinq ans de services publics accomplis dans un corps de catégorie B.

Sur 406 agents promouvables, 49 promotions interviendront, soit 12 %, sur la base de l'année 2007.

► Détermination du taux de promouvables

	Nombre d'agents promouvables	% promus/ promouvables	Nombre de promotions	Nombre de promotions
Centrale	68	9,06%	6,16	6
Services déconcentrés	327	9,06%	29,62	30
Enseignement	114	9,06%	10,33	10
Divers (haras, Infoma, etc.)	30	9,07%	2,72	3
Autres services	2	9,00%	0,18	0
total	541	9,06%	49,01	49

La liste nominative des promus se trouve en [annexe 1](#).

Promotions au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle des S.A. au titre de l'année 2008

Au titre de la LOLF, les promotions interviendront à la date du 1er Juillet 2008

En application du décret n° 94-1017 du 18 novembre 1994 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs, sont promouvables les fonctionnaires de classe supérieure ayant atteint le 4^{ème} échelon.

Sur 1347 promouvables, 54 promotions interviendront, soit 10 %, sur la base de l'année 2007.

► **Détermination du taux de promouvables**

	Nombre d'agents promouvables	% promus/ promouvables	Nombre de promotions	Nombre de promotions
Centrale	85	11,7%	9,98	10
Services déconcentrés	235	11,7%	27,59	28
Enseignement	119	11,7%	13,97	14
Divers (haras, Infoma, etc.)	13	11,8%	1,53	1
Autres services	7	11,7%	0,82	1
total	459	11,7%	53,89	54

La liste des promus se trouve en [annexe 2](#).

Promotions au grade d'assistant principal de service social au titre de l'année 2008

Au titre de la LOLF, les promotions interviendront à la date du 1er Juillet 2008

Un agent est promu. Son nom est indiqué en [annexe 3](#).

Questions diverses

► **Examen professionnel pour le passage en catégorie A**

Un arrêté paru au Journal Officiel en date du 16 Juillet 2008 fixe la nature des épreuves. L'épreuve écrite d'admissibilité est constituée de l'étude d'un ou de plusieurs cas concrets d'une durée de 4 heures avec un coefficient de 3. L'épreuve orale d'admission consiste en la présentation d'un dossier préparé préalablement sur les postes et les fonctions exercés sur une durée de 30 minutes avec un coefficient de 4. Le modèle de dossier peut être consulté sur le site intranet du bureau des concours.

► **Recrutements COTOREP**

Au titre de l'année 2008, dans les services déconcentrés il y a eu quatre recrutements dans le grade des Adjointes et un dans le grade des Secrétaires Administratifs. Dans le secteur de l'enseignement, il y a eu un recrutement au niveau du grade d'attaché, huit au niveau du grade des adjointes, cinq pour les TEPETA et cinq pour les S.A.

► **Liste complémentaire du concours SA 2008 – Rappel de la règle générale**

La liste complémentaire est valable jusqu'au prochain concours et dans un délai maximum de deux ans.

Actuellement, les affectations sur la liste principale sont en cours et en cas de défection, il sera fait appel à la liste complémentaire.

La prochaine CAP est prévue le 18 novembre sur la mobilité, recours notations et primes. Faites nous part des dossiers qui vous avez transmis à l'administration.

Les représentants FSU

Nelly JOUANNIN

DDSV des Cotes d'Armor
02 96 01 37 15

nelly.jouannin@agriculture.gouv.fr

Jean Luc GARSAUD

EPLEFPA de Velet (71)
03 85 86 59 50

jean-luc.garsaud@educagri.fr

François MOREAU

LPA de Tarbes (65)
05 62 93 74 13

francois.moreau@educagri.fr

Brigitte BOUCARD (experte)

École Vétérinaire de Nantes
02 40 68 76 16

brigitte.boucard@educagri.fr

Joël CHAPTAL (expert)

LEGTA Carpentras
03 90 60 80 80

joel.chaptal@educagri.fr

Sylvie GUILLOU (experte)

DDAF Ille-et-Vilaine
02.99.28.21.56

sylvie.guilou@agriculture.gouv.fr

Annexe 1 : Promotions au grade de secrétaire administratif de classe supérieure des S.A. au titre de l'année 2008

NOM - Prénom	AFFECTATION
BARBAULT Béatrice	DRAF PAYS DE LOIRE
BLANCHET Christian	DRAF LIMOUSIN
BLEOGAD Anne	DDSV FINISTERE
BLEURVACQ Maryse	DDAF SEINE ET MARNE
BONNET Michel	DRAF ALSACE
BOUCHET Claudie	DRDAF ILLE ET VILAINE
BOURDA Marie Claire	DRAF MIDI PYRENEES
CASTELLO Élisabeth	DDEA VAL D'OISE
CHATEL Laurence	SG
CHEVILLON Martine	Présidence République
CLAUX Denise	LEGTA TULLE NAVES
CUSIN Isabelle	OMS ANIMALE
DARNAULT Bertrand	DDAF GIRONDE
DAVID Marie Thérèse	DDAF LOIRE ATLANTIQUE
DEIXONNE Amalia	DDAF PYRENEES ORIENTALES
DELFORGE Françoise	DRAF MIDI PYRENEES
DENOUAL Annick	DRDAF ILLE ET VILAINE
DURIEUX Nadine	LEGTA DE LA THIERACHE
FERRARIS-BESSO Catherine	DDAF HAUTE SAVOIE
GAULT Marie Christine	DDAF MAYENNE
GIRAUD Nicole	AGRO PARIS TECH
GUERIN Michèle	DDAF CREUSE
GUICHARD Brigitte	ENIITIAA NANTES
GUILLOUX Françoise	DRAF POITOU CHARENTE
GUTH Marie Jos	DDSV MEUSE
LAFARGE Danielle	DDAF SAONE ET LOIRE
LAROCHE Véronique	SG
LAUGIER Sylvie	DDAF HAUTES ALPES
LAVIGNE François	ENV NANTES
LE GALL Viviane	LEGTA MERDRIGNAC
LEROY Hélène	LPA LE NEUBOURG
LETANG Catherine	DDAF SEINE MARITIME
L'HOUTELLIER Annie	DDSV MAYENNE
LIORÉ Catherine	LEGTA LE ROBILLARD
MARTINEZ Muguette	DDAF HAUTES PYRENEES
PARUTA Marie	Cabinet ministre
PAVIC Chantal	CGAAER
PELLETIER Annie	DDEA TERRITOIRE DE BELFORT
PETITCOLAS Yannick	DDSV ALPES DE HTE PROVENCE
POIRIER Catherine	LEGTA SAUMUR CHATILLON
POULETTE Brigitte	SG
QUETANT Emma	DDAF HAUTE SAVOIE
ROQUEPLAN Michèle	DDAF HAUTE LOIRE
ROUX Nadine	HARAS NATIONAUX
SCAUSSE Monique	LEGTA MEUSE
SOHM Françoise	DGPAAT
THIOU Claudine	DDAF INDRE ET LOIRE
VALESINI Christiane	DDAF SAVOIE
VICHET Bernadette	DDAF LANDES

► **Effets mémoires :**

NOM - Prénom	AFFECTATION
BARRIEU Philippe	DDAF GERS
BENESTON Viviane	DDAF MANCHE
BRENDLE Espérance	DGER
BRES Marie-Noëlle	LPA ORANGE
DORANGE Martine	DDAF MARNE

Annexe 2 : Promotions au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle des S.A. au titre de l'année 2008

NOM - Prénom	AFFECTATION
AILLIOT Danielle	ENFA TOULOUSE
BAILLY Jacqueline	Bureau du Cabinet
BEQUIN Béatrice	CBCM/DCB
BERGE Chantal	LEGTA AVIZE
BERNARD Françoise	DDAF COTES D'ARMOR
BIVENS Cécile	DDAF HERAULT
BOUGES Marie-Thérèse	DDAF GIRONDE
BOURNIQUE Danielle	DDAF BAS RHIN
CALLEN Catherine	ENITA BORDEAUX
CHAMBON Bernard	LEGTA MONTBRISON PRECIEUX
CHAMBONNY Marie Hélène	DDAF LOIRE
CHAUSSY Jocelyne	SG/SRH/SDMEC/BFA
CHENEBAUD Évelyne	DDAF MAINE ET LOIRE
COGNOT Sylvie	DDAF MEUSE
COULEE Jocelyne	DDSV SARTHE
DECREUSE Marie-Claude	DDAF DOUBS
DEGOUY Élisabeth	DRAF PICARDIE
DEPOURCQ Marie Claire	LPA HAUTE SOMME
DUBOUT Danielle	SG/SAFSL
FILIO Agnès	DGPAAT/SPA/SDEA/BSS
FOULADOUX Nelly	DDAF SARTHE
FREY Éliane	LEGTA CHARLEVILLE MEZIERES
GALEA René	DDSV INDRE ET LOIRE
GASSEMY Farchad	DGER/SESRI/SDESR/BEC
GERARD Françoise	Administration Centrale
GODEFROY Aline	DRAF MIDI PYRENEES
GORET Sylviane	DDAF OISE
HAEHNEL Robert	ENGEES STRASBOURG
HINEAUX Mireille	DDAF CREUSE
JOULIN Odette	DDAF LOIRE ATLANTIQUE
LERAT Pierre	LEGTA EVREUX
LUDWIG Paulette	Agro Paris Tech ENGREF NANCY
MALIGE Martine	ENV LYON
MARTIN Annick	SG/SRH/SDMEC/BFA
MICHELET Évelyne	DDAF MANCHE
MORALES Roger	LPA BORGOS
MORAND Sylvie	DDAF AIN
MOREL Nicole	SG/SAFSL/SDABC/CSCF
PIFFETEAU Corinne	LEGTA VENDOME
PREUX Marie Paule	DAGL/SPRSPP/SDSPA/BPA
PUYO Évelyne	LEGTA CARPENTRAS
ROBINET Philippe	DDAF PYRENEES ORIENTALES
ROLAND Christine	DDAF ARDECHE
SAINT-JACQUES Maryse	DDAF GARD
STURM Christine	LEGTA MOULINS NEUVILLE
TESSIER Luc	DDAF CHARENTE MARITIME
THIAO-LAYEL Théophile	DAF REUNION
THIERS-BONNAFOUX Annie	DDAF RHONE
TRACHET Christine	SG/Mission Gestion Prog Budg.
VAILLANT Jeanine	LEGTA VENDOME
VALETTE Marie Christine	DDAF CORREZE
VALLEE Claude	DDAF VAR
VEYER Catherine	MEDAD

► **Expertises demandées :**

NOM - Prénom	AFFECTATION
PUYHAUBERT Patricia	DDAF EURE
RIGOLLE Jean-Michel	DDAF ILLE ET VILAINE

► **Effets mémoires :**

NOM - Prénom	AFFECTATION
IOTTI Françoise	DRAF POITOU CHARENTES
MERCIER Rose-Marie	SNM LYON

Annexe 3 : promotions au grade d'assistant principal de service social au titre de l'année 2008

NOM - Prénom	AFFECTATION
GAUTHIER Valérie	DRDAF ILLE ET VILAINE